

Compte rendu

Conseil Communautaire du 4 février 2021

Le 4 février 2021, le Conseil de la Communauté de Communes Médoc Estuaire, dûment convoqué le 29 janvier 2021, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Margaux, sous la présidence de

Présents :

ARCINS: Claude GANELON ARSAC: Nadine DUCOURTIOUX, Frédéric AURIER, Laurent CADUSSEAU CUSSAC FORT MEDOC: Dominique FEDIEU, Marie-Christine SEGUIN LABARDE: Matthieu FONMARTY LAMARQUE: Dominique SAINT-MARTIN LE PIAN MEDOC: Didier MAU, Franck SIMONNET, Josette JEGOU, Christian VELLA, Annie BEZAC, Christian DECAUDIN, Alexis TOUSSAINT LUDON MEDOC: Philippe DUCAMP, Martine VALLIER, Michel DE ZEN, Denis CABEZAS MACAU: Sylvain LALANNE, Anne SAVIN de LARCLAUSE MARGAUX-CANTENAC: Sophie MARTIN, Allan SICHEL SOUSSANS: Karine PALIN

Absents excusés :

Monique DIGEON pouvoir à Nadine DUCOURTIOUX, Christine CORNET pouvoir à Franck SIMONNET, Marjorie ROUSSEL pouvoir à Martine VALLIER, Chrystel COLMONT-DIGNEAU pouvoir à Sylvain LALANNE, Guillaume LAFON pouvoir à Anne SAVIN de LARCLAUSE, Jessica DUNIAUD, Chantal PERNEGRE, Jean-Claude GOFFRE

Secrétaire de séance : Laurent CADUSSEAU Conseillers en exercice: 32

Présents: 24 Votants: 29

Administration Générale

Rapporteur: Didier MAU

Didier MAU.

- 1 Procès-verbal du Conseil Communautaire du 17 décembre 2020 Adoption [Adoption à l'unanimité après constatation d'une erreur matérielle]
- 2 SYSDAU Modification des statuts Approbation [Adoption à l'unanimité]

La CdC approuve la modification des statuts du SYSDAU liée à l'évolution de la gouvernance du SYSDAU.

3 - SPL TRIGIRONDE - Désignation du représentant au conseil d'administration et à l'assemblée générale [Adoption à l'unanimité]

M. Matthieu FONMARTY a été désigné comme administrateur représentant la CdC à la SPL TRIGIRONDE par la délibération n°2020_0207_11 du 2 juillet 2020. La présente délibération précise que cette désignation vaut pour la représentation au conseil d'administration et à l'assemblée générale de la SPL TRIGIRONDE.

Voirie/Aménagement du territoire/Patrimoine

Rapporteur : Claude GANELON

4 - Dépôt par SUEZ d'une demande d'autorisation de défrichement d'une parcelle - Autorisation [Adoption à l'unanimité]

Dans le cadre du projet de création d'une agence locale SUEZ sur une parcelle soumise au régime forestier et appartenant à la CdC, une demande d'autorisation de défrichement de ladite parcelle doit être déposée auprès de la DDTM. SUEZ est autorisée à déposer cette demande.

5 -Aménagement du Port de Fumadelle à Soussans – Dépôt de demande de subvention – Autorisation [Adoption à l'unanimité]

L'aménagement du Port de Fumadelle à Soussans constitue une opération éligible à la DETR. La présente délibération établit le plan de financement afin de solliciter ce financement.

Petite enfance/Jeunesse

Rapporteur: Nadine DUCOURTIOUX

6 – Modification des règlements de fonctionnement des multi-accueils et micro-crèches –Adoption [Adoption à l'unanimité]

Il est adopté la modification des règlements de fonctionnement actuellement en vigueur au sein des multi-accueils A Petits Pas, Petits Bouchons et des micros-crèches des Milous et Picoti, afin de prendre en compte l'évolution de leur fonctionnement et les recommandations de la CNAF et de la PMI.

Tourisme

Rapporteur : Dominique FEDIEU

7 - EPIC Office de Tourisme Margaux Médoc Tourisme - Désignation du collège des élus [Adoption à l'unanimité] Par délibération n°2020_1712_24, il a été décidé la création de l'EPIC Office de Tourisme Margaux Médoc Tourisme. Les statuts de l'EPIC prévoient une gouvernance associant un collège de socioprofessionnels et un collège d'élus. Ce collège de 10 titulaires et 10 suppléants est désigné ainsi qu'il suit :

| Titulaires | Suppléants |
|--------------------------|-------------------------|
| GANELON Claude | AMBROSINO Yves |
| DUCOLOMB Romain | CADUSSEAU Laurent |
| FEDIEU Dominique | NABET Jean-Luc |
| FONMARTY Matthieu | LIAUBET Dominique |
| RONDEL Cédric | ALEZARD TEIXEIRA Sylvie |
| JEGOU Josette | BEZAC Annie |
| VALLIER Martine | BARBERA Sandra |
| COLMONT-DIGNEAU Chrystel | NADALIE Christine |
| SICHEL Allan | MARTIN Sophie |
| PALIN Karine | GOFFRE Jean-Claude |

Sécurité/Collecte, traitement et valorisation des ordures ménagères et déchets

Rapporteur: Matthieu FONMARTY

8 - Recyclage des lampes usagées - Nouvelles conventions ECOSYSTEM/OCAD3E - Approbation [Adoption à l'unanimité]

Les conventions qui régissent les conditions techniques et les relations administratives et financières liées à la collecte sélective et au recyclage des lampes usagées en déchèteries sont arrivées à échéance fin 2020. Afin d'assurer la continuité du service de collecte de ces déchets et de bénéficier du barème de soutien, la signature de nouvelles conventions, avec OCAD3E et Ecosytem, est nécessaire.

9 – Collecte séparée des Déchets d'Equipements Electriques et Electronique (DEEE) – Nouvelle convention OCAD3E – Approbation [Adoption à l'unanimité]

La convention qui régit les conditions techniques et les relations administratives et financières liées à la collecte sélective et au recyclage des DEEE ménagers usagés en déchèteries est arrivée à échéance fin 2020. Afin d'assurer la continuité du service de collecte de ces déchets et de bénéficier du barème de soutien, la signature d'une nouvelle convention avec OCAD3E est nécessaire.

Finances/Ressources Humaines

Rapporteur: Philippe DUCAMP

- 10 Budget principal Règlement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021 Autorisation [Adoption à l'unanimité]
- 11 Budget annexe Eau potable Règlement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021 Autorisation [Adoption à l'unanimité]
- 12 Budget annexe Assainissement collectif Règlement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021 Autorisation [Adoption à l'unanimité]

Présentation du Rapport 2020 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

- 13 Tenue du débat sur le Rapport portant sur les Orientations Budgétaires 2021 [Adoption à l'unanimité]
- 14 Tableau des effectifs Modification Décision [Adoption à l'unanimité]

Plusieurs mouvements de personnel en ce début d'année suite à mutations ou recrutements impliquent la modification du tableau des effectifs. Il est donc nécessaire d'actualiser ce dernier au 04/02/2021.

